

Chère.s abonné.e.s,

Depuis le 2 juin, d'abord par précaution puis parce que la présence du parasite *Cryptosporidium* a été confirmée dans les réseaux d'eau potable, l'Agence Régionale de Santé PACA a instauré des mesures de restriction de la consommation de l'eau du robinet (Cabris, Le Tignet, Peymeinade, Spéracèdes et Saint-Cézaire-sur-Siagne). Vous retrouverez dans ce courrier spécial, les informations vous expliquant ce qu'est ce parasite, ce qu'il peut engendrer comme symptômes ainsi que les gestes à respecter afin de vous en prémunir.

Parmi ces gestes, l'ARS indique de porter l'eau à ébullition au moins 2 minutes avant de la consommer ou de boire de l'eau embouteillée pour les plus fragiles. Je sais que ces mesures sont contraignantes au quotidien et que ces restrictions sont encore en vigueur à l'heure où vous recevez ce courrier.

Sachez que toutes les équipes de la RECB sont pleinement mobilisées afin d'assurer un retour à la normale le plus rapide possible. Je m'y engage.

Notre mission est de vous délivrer une eau potable 7/7 24h/24 en qualité et quantité suffisante à vos besoins mais aujourd'hui ce service n'est que partiellement rendu.

Aussi, en raison du service dégradé depuis le début de cette crise sans précédent sur notre secteur, le Conseil d'Administration de la RECB, composé d'élus du territoire et de représentants des abonnés, a voté l'application d'une réduction de votre abonnement pour la période à venir. **Cette réduction est déjà appliquée sur la facture jointe au présent courrier.**

Les gestes à adopter face au *Cryptosporidium*



Consommer de l'eau embouteillée ou faire bouillir l'eau du robinet pendant 2 minutes avant de la consommer (boissons, alimentation, glaçons, hygiène buco-dentaire)



Préparer les biberons avec de l'eau embouteillée.



Se laver les mains régulièrement avec une solution hydro-alcoolique suivie de séchage, pour éviter la transmission du parasite.

En complément et depuis le 19 juin après la parution de l'arrêté préfectoral N°2023-430 prescrivant les restrictions de consommation de l'eau du robinet, avec l'aide de votre commune et de leurs services, et grâce au soutien du Président du Conseil Départemental des Alpes-Maritimes, M. Charles-Ange GINESY, de l'eau embouteillée est fournie quotidiennement aux personnes à risque (immunodéprimées et enfants de moins de 2 ans). Si vous êtes concerné, je vous remercie de bien vouloir vous faire connaître auprès de votre commune afin de bénéficier de la fourniture d'eau embouteillée gratuitement et ce, jusqu'au retour à la normale (voir coordonnées au verso).

Ce retour à la normale, passera par la mise en service d'une unité de désinfection par ultraviolet en cours d'installation à la sortie de l'usine de traitement d'eau potable en complément des unités de filtration et de désinfection par chloration déjà en place. Les travaux ont démarré le 19 juin. Cette unité nécessaire à l'élimination du parasite sera mise en service d'ici fin juillet environ. Suivra ensuite une période de purge et de nettoyage des réseaux les plus sensibles qui engendreront des perturbations sur la distribution.

Une obligation de résultat nous incombe pour la mise en œuvre rapide et pérenne de ce dispositif de traitement complémentaire afin de sécuriser définitivement la qualité de l'eau potable qui vous sera distribuée.

Ces travaux entrepris en urgence, avec l'appui de la Communauté d'Agglomération du Pays de Grasse et de son président Jérôme VIAUD, représentent un investissement d'environ 200.000 euros qui sera pris en charge intégralement par la RECB et sans impact sur votre facture, je m'y engage également.

L'ensemble de vos élus et toutes les équipes de la RECB se mobilisent pour vous et restent à votre écoute.

 *Toujours heu à vous.*

Pierre Bornet, Président de la Régie des Eaux du Canal Belletrud

Qu'est-ce que la cryptosporidiose ?

La cryptosporidiose est une infection du tube digestif due à un parasite appelé le "*Cryptosporidium*".

Ce parasite est présent naturellement dans l'environnement. La contamination se fait soit par contact direct avec un animal ou un humain porteur du parasite, soit de façon indirecte par consommation d'eau ou d'aliments contaminés.

C'est une maladie généralement bénigne. Le symptôme principal de la maladie est une diarrhée, avec parfois vomissements, fortes douleurs abdominales, fatigue et légère fièvre. L'infection peut aussi être asymptomatique.

Pour une personne en bonne santé, l'évolution vers la guérison se fait spontanément. Cependant l'infection peut être plus sévère chez une personne immunodéprimée, ce qui nécessite une prise en charge médicale.



Des filtres anti-tous germes pour les crèches et les établissements scolaires

Dès le 5 juin, des filtres anti-tous germes ont été installés dans les crèches, les écoles, les centres aérés, les établissements de santé des 5 communes.

Ces filtres sont des dispositifs médicaux constituant une barrière contre tous les micro organismes. Leur utilisation a été validée par l'ARS.

Ils ne doivent pas être confondus avec les carafes filtrantes ou tout autre systèmes individuels dont la capacité de traitement n'est pas adapté au parasite.

Des distribution d'eau embouteillée pour les personnes à risque

Depuis le 19 juin, la RECB et vos communes organisent, sur déclaration préalable, la distribution d'eau embouteillée pour les personnes à risques suivantes :

- Personnes immunodéprimées sur présentation d'un certificat médical
- Nourrissons (jusque 2 ans) sur présentation du livret de famille.

CABRIS

Mairie
33 rue Frédéric
Mistral

04 93 60 50 14

LE TIGNET

Salle des Fêtes
Avenue de
l'Hôtel de ville

04 93 66 66 66

PEYMEINADE

Salle des fêtes
Place du
centenaire

04 93 66 10 05

SPERACEDES

Mairie
11 Boulevard du
Dr Sauvy

04 93 60 58 73

ST-CEZAIRE- SUR-SIAGNE

Serv. Techniques
Route de St-
Vallier

04 93 40 57 57

Les travaux engagés pour sortir des restrictions

Dès que la présence du parasite dans l'eau a été confirmée, la Régie des Eaux du Canal Belletrud a pu démarrer le 19 juin les aménagements nécessaires à l'installation d'une unité de désinfection de l'eau par ultraviolet à l'usine d'eau potable de Camp Long.

Ce traitement par ultraviolet est efficace et sans danger. En amplifiant le phénomène naturel de la lumière sur l'eau, il permet d'éliminer totalement le *Cryptosporidium*, ou tout autre parasite. Cette unité viendra compléter d'ici fin juillet les unités de filtration et de désinfection par chloration déjà en place.

Ces travaux, entrepris en urgence avec l'appui de la CAPG, nécessitent un investissement de 200 000 euros, totalement pris en charge par la RECB.

